

commerces lausannois : la Ville et les commerçants s'unissent pour davantage de sécurité

Face à la hausse des vols et des cambriolages dans les commerces lausannois, les autorités et les commerçants ont décidé d'unir leurs forces pour améliorer la sécurité dans ce domaine. Depuis le début de l'année, ils ont intensifié leurs contacts et, se fondant sur les résultats d'un sondage effectué ce printemps, prévoient plusieurs actions, telles que des cours, une brochure et des conditions attractives pour du matériel de sécurité.

A fin 2011, les commerçants lausannois, représentés par la Société coopérative des commerçants lausannois (ACL) et la Fondation du City Management, ont transmis une pétition à la Municipalité de Lausanne afin de la sensibiliser aux problèmes de sécurité qu'ils rencontrent ainsi qu'au développement d'un sentiment d'insécurité néfaste à l'image de la ville. Dès le début de l'année 2012, plusieurs rencontres avec la direction de la sécurité publique et des sports, la police de Lausanne et l'observatoire de la sécurité ont permis de faire le point sur la situation. Bien que les actions policières déjà en œuvre (prévention, renforcement du groupe d'action Celtus+, opérations de contrôles d'identité, etc.) recueillent généralement l'approbation des représentants des intérêts des commerçants, ceux-ci s'inquiètent de la situation. De plus, une révision du Code de procédure pénale est également souhaitée par l'ensemble des parties prenantes.

Dans le courant du printemps, un sondage a été transmis aux quelques 2760 commerces lausannois, afin de cerner plus précisément les difficultés qu'ils rencontrent en matière de sécurité. Avec un taux de retour global proche de 12%, mais plus élevé pour les commerçants du centre-ville, les résultats ne peuvent toutefois pas être généralisés à l'ensemble des magasins.

Ainsi, 49,23% des répondants déclarent avoir été victimes d'une atteinte particulière dont ils se souviennent entre 2005 et 2010. Sur l'année 2011, ils sont 68,92 % à en avoir subie au moins une. Les atteintes correspondent pour 62,95 % d'entre elles à des vols à l'étalage, pour 45,54 % à du vandalisme et pour 31,70 % à des cambriolages.

La majorité des atteintes est commise sans violence ni contact direct avec les commerçants, mais l'impression d'insécurité concerne une majorité des répondants (56,31%). Seuls 36,46 % d'entre eux déclarent avoir l'intention de dénoncer chaque atteinte subie, alors qu'il apparaît que le fait d'avoir subi une atteinte accroît les probabilités d'en subir une nouvelle (attractivité de la marchandise, emplacement du commerce, architecture favorable, etc.).

En se fondant sur les résultats du questionnaire, diverses actions sont actuellement engagées :

- intensification des contacts entre les policiers de quartiers et les commerçants ;
- organisation de cours d'une demi-journée sur la sécurité des commerces et du personnel à l'attention des responsables et du personnel de vente (25 juin et 2 juillet);
- rédaction d'une brochure de conseils détaillant diverses mesures de sécurité à envisager, des plus faciles à mettre en œuvre à celles nécessitant des investissements ;
- regroupement de demandes d'offres de matériel de sécurité pour obtenir des conditions attractives ;



Toutefois, la mise en œuvre de mesures individuelles et l'engagement de chacun dans les domaines de la prévention des vols et des cambriolages sont essentiels afin de faire diminuer ce type de délits. De manière générale, les voleurs et les cambrioleurs choisissent de passer à l'action après avoir analysé les risques encourus et les bénéfices potentiels. Des mesures actives permettent d'élever le niveau de risques que doit prendre le voleur, tout en diminuant ses avantages potentiels. Dès lors, les passages à l'acte deviennent moins nombreux.

Pour les différents partenaires, cette collaboration – entre les services de la Ville et les acteurs économiques réunis par le City Management – présente plusieurs avantages :

- Pour les commerçants, elle contribue à répondre à leurs besoins accrus en matière de sécurité et permettra à chacun d'entre eux de mieux organiser leur entreprise en tenant compte des risques actuels.
- Pour la police de Lausanne, elle améliore la communication directe avec les commerçants afin de les sensibiliser à la nécessité de mieux prévenir les délits – les vols en particulier – et rendre ainsi Lausanne moins attractive.

Le City Management joue ainsi pleinement son rôle de courroie de transmission pour ceux qui souhaitent bénéficier d'une ville sûre et accueillante, ainsi que ceux qui, en prise directe avec la sécurité quotidienne, estiment ne pas être en mesure de lutter seuls et appellent à une meilleure protection des personnes et des biens.

La Direction de la sécurité publique et des sports
Les commerçants lausannois représentés par la Société
coopérative des commerçants lausannois (ACL)
La Fondation du City Management

Pour tout renseignement complémentaire :

- Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports, tél. 021 315 32 00
- Martine Fiora-Guttmann, présidente de l'ACL, tél. 079 358 36 04
- Helena Druey, secrétaire générale de la Fondation du City Management, tél. 079 793 31 37
- Christian Pannatier, chef de la division proximité, partenariats et multiculturalité, police de Lausanne, tél. 021 315 37 99
- Morella Frutiger Larqué, observatoire de la sécurité, direction de la sécurité publique et des sports, tél. 021 315 32 16

Le résumé des résultats du questionnaire est en ligne sur www.lausanne.ch

Lausanne, le 11 juin 2012